



L'aide et les soins à domicile à bout de souffle

Les professions d'aide-soignants et d'aides à domicile n'attirent plus. Nous souffrons d'un manque de reconnaissance de nos métiers et pourtant nous assurons des interventions 7 jours sur 7, par tous les temps. Nous subissons : des plannings avec des coupures, des interventions de 30 minutes, une indemnité kilométrique insuffisante, des salaires trop bas, des risques routiers et musculo-squelettiques importants, des accidents du travail... Voilà la réalité !!!

Le métier de l'aide à domicile a évolué. Il y a plusieurs années, les salariés ont du se former pour accompagner les personnes à domicile. Aujourd'hui ces mêmes salariés coûtent TROP chers pour le département. La formation n'est pas obligatoire, ce qui est aberrant devant l'isolement des salariés et alors que l'augmentation de la dépendance demande des qualifications et compétences spécifiques pour un bon accompagnement.

Les services de soins infirmiers à domicile sont aussi confrontés à une grande dépendance et les actes des infirmiers libéraux facturés aux structures pour une meilleure prise en soins des patients impactent l'enveloppe donnée par l'ARS. Enveloppe qui n'évolue pas alors que les actes infirmiers augmentent. Certaines structures refusent de prendre en soin des personnes souffrant de diabète ou autre pathologie considérée onéreuse pour le service. D'autres structures font le choix de ne pas faire de sélection mais se retrouvent en grandes difficultés financières. Comment soigner, accompagner de manière juste, équitable et optimale dans ces conditions ?

Les services administratifs ne sont pas épargnés et les salariés sont en souffrance. Toujours dans l'urgence, ils doivent établir des plannings, mais il n'y a pas assez de personnel pour assurer ces tâches indispensables. Les arrêts de travail se multiplient, l'épuisement professionnel est bien réel. La branche n'attire plus de nouveau salarié et ceux actuellement en poste partent cassés, écœurés par le métier.

Il est grand temps de réagir.

Tout le monde s'accorde pour dire que ces métiers sont essentiels au maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées, pourtant rien n'est fait pour les valoriser.

Les responsables départementaux du secteur nous écoutent mais ne nous entendent pas. Plusieurs rencontres ont eu lieu mais c'est un dialogue de sourd qui s'est instauré. Nous parlons d' HUMAIN on nous répond : MAUVAISE CONVENTION COLLECTIVE, ECONOMIE, RESTRICTION BUDGETAIRE.

La loi « grand âge » nous avait donné un petit espoir, mais toujours rien, elle est reportée après les élections municipales. Le député a même suivi une aide à domicile pendant une matinée pour se rendre compte des difficultés du métier. Depuis... RIEN.

Aujourd'hui nous disons STOP ! Nous ne sommes pas des bénévoles !

Nous exigeons :

- La revalorisation des salaires, avec compensation des temps partiels subis**
- La revalorisation des indemnités kilométriques**
- La prise en compte de tous les temps de trajet et des frais professionnels**
- L'application de l'avenant 36**
- La mise en place d'un programme de formation qualifiante**
- un accompagnement selon les vrais besoins des usagers**

RASSEMBLEMENT LE JEUDI 14 NOVEMBRE

devant les structures d'aide et de soins à domicile.

TOUS ENSEMBLE